

Guécélard

notre commune



ZOOM SUR

7

Les termites

URBANISME

9

**Réunion publique
sur le PLU**

ENVIRONNEMENT

11

**Le brûlage à l'air
libre des déchets
verts**

Sommaire

INFOS MUNICIPALES 2-3

Mot du Maire
Infos municipales

FÊTES ET CÉRÉMONIES 4-6

Commémorations
La Fête de la Musique
Guécéthon

ZOOM SUR 7

Les termites

TRAVAUX / VOIRIE 8

Les actions communales et intercommunales

URBANISME 9

PLU

ENVIRONNEMENT 11

Brûlage des déchets
Préparation de la journée de l'environnement

SANTÉ 12-13

Asso des citoyens contre les déserts médicaux

VIE EDUCATIVE 14

Inscriptions rentrée 2022/2023

LES ASSOCIATIONS 15-18

INFOS DIVERSES 19

Etat civil
Tribune de liste

AGENDA 20

Directeur de publication : Alain VIOT
Conception/Rédaction :
Commission communication et secrétariat de la commune de Guécélard
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 1 380 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : Commune de Guécélard sauf mentions contraires
Mairie de Guécélard
Place du Gué 72230 Guécélard
Tél : 02 43 47 07 47
Astreinte week-end : 06 87 39 57 43
Site Internet : <https://www.guecelard.fr>

Prochaine parution n°498 :
2^{er} trimestre 2022



Chères Guécélardaises, chers Guécélardais,

Pour la 2^{ème} année consécutive, la cérémonie pour vous présenter les voeux de la municipalité, les réalisations de l'année écoulée ainsi que les projets de l'année future ne se fera pas.

Au nom du principe de précaution que nous appliquons au quotidien et que nous vous recommandons d'appliquer dans votre vie personnelle, il était inconcevable de réunir près de 300 personnes dans notre salle des fêtes.

Nous avons conçu un diaporama des principaux évènements de l'année écoulée qui a été diffusé sur les réseaux de communication de la mairie (site, Facebook, Intramuros,...).

Malgré cette pandémie qui affecte nombre d'entre nous et qui crée un climat anxiogène pour beaucoup d'autres, la municipalité a assuré l'essentiel de ses missions voire bien au-delà parfois.

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu aller à votre rencontre comme nous nous y étions engagés autour de ce que nous appelons « les cafés partages ».

Nous privilégions les rencontres individuelles sur rendez-vous aux rassemblements.

C'est d'ailleurs ce que nous avons aussi mis en place avec le personnel lorsque des dossiers nécessitent un temps de constitution assez long.

Nous avons consolidé les investissements engagés ces dernières années (gymnase, maison de santé, pôles scolaire et extrascolaire). Cependant la capacité financière de la commune a ses limites, nous ne pouvons réaliser de coûteux investissements se chiffrant en centaines de milliers d'euros voire plus chaque année.

Comme tout un chacun nous ne pouvons dépenser que l'argent que nous avons économisé après déduction des frais de fonctionnement courants et des emprunts sauf à aller vers une faillite financière qui vous serait préjudiciable.

Ensemble nous pouvons améliorer notre quotidien par des gestes simples permettant à la municipalité d'agir dans ses domaines régaliens.

Par exemple :

- La propreté des espaces publics, des PAV, des installations municipales mobilise chaque année des milliers d'heures d'agents pour quelques secondes d'égarement d'un trop grand nombre d'entre nous.
- Une mobilisation lors de la journée de l'environnement pour réaliser des choses simples qui ne sont pas existentielles mais apportent un plus à notre cadre de vie. A ce titre vos suggestions sont importantes à nos yeux.

Cahin-caha, les activités des associations ont repris ainsi que les évènements municipaux, le tout avec une mise en œuvre sans commune mesure avec ce qui se faisait par le passé, nécessitant un engagement total et chronophage pour les organisateurs et les bénévoles.

Malgré tout, les attentes de la population ont été exaucées au-delà de certaines espérances. Mesdames et Messieurs ... respect.

L'année 2022 a débuté sur des bases compliquées, différentes de l'année précédente.

Cependant la vigilance, le respect des gestes barrières, le port du masque doivent rester de mise si nous voulons aller progressivement vers un retour à une vie plus sereine, plus dans le respect de chacun pour le bien vivre ensemble.

EDITO DU MAIRE

Les projets pour l'année 2022 sont pour un certain nombre en bonne voie de réalisation si des « grains de sable » ne viennent pas contre-carrer leur mise en œuvre.

Le remplacement de la chaudière de l'école, l'enfouissement des réseaux sur le Chemin du Dauphin, la vidéo protection sont parmi les projets les plus avancés en termes de préparation et d'utilité pour les habitants.

D'autres, demandant les derniers arbitrages, seront actés pour le prochain budget et viendront se greffer en cours d'année.

Je ne voudrais pas terminer ce discours sans parler des échéances électorales du mois d'avril pour la présidentielle et du mois de juin pour les législatives qui vont être déterminantes pour notre pays pour les cinq prochaines années.

Vous connaissez mes sensibilités politiques, mon propos n'est pas ici de vous les faire partager ni de faire l'apologie de tel ou tel candidat mais tout simplement de vous encourager massivement à faire votre devoir de citoyen : VOTER.

Je vous renouvelle à toutes et à tous en mon nom personnel, au nom de la municipalité, et celui de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. ■

Alain Viot



ÉLECTIONS 2022

CARTES ÉLECTORALES

Compte tenu de la refonte générale des listes électorales, vous recevrez courant mars une nouvelle carte d'électeur. Dès réception de cette carte, merci de supprimer la précédente.

PROCURATIONS - NOUVEAUTÉS

Un électeur pourra donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour cette démarche le numéro national d'électeur (NNE) du mandant et du mandataire vous sera demandé. Celui-ci est mentionné sur la carte d'électeur et sera aussi disponible sur le site du service public « interroger sa situation électorale ».

Nombre de procurations maximal par mandataire : 1 seule en France

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

1^{er} tour : 10 AVRIL 2022

2^{ème} tour : 24 AVRIL 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

1^{er} tour : 12 JUIN 2022

2^{ème} tour : 19 JUIN 2022

1

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité

3

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration

4

Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée



De gauche à droite : M. Serge GARREAU - M. André GRIVEAU

A la rencontre de l'Association des AFN

Nous avons voulu rencontrer de M. GRIVEAU André et M. GARREAU Serge afin de vous faire mieux connaître cette association présente sur Guécélard depuis 1966 et créée à l'initiative de Messieurs DELAROCHE et GUESNERIE.

Les AFN, l'amicale des anciens combattants d'**A**FRique du **N**ord de Guécélard et Fillé est composée aujourd'hui de 46 adhérents, dont 31 Guécélardais et 15 Filléens, tous anciens combattants des opérations d'Indochine, du Maroc, de Tunisie, d'Algérie, et autres théâtres d'opérations extérieures.

Cette association a pour but d'entretenir les liens de camaraderie créés pendant les campagnes, de commémorer le sacrifice des camarades morts pour la France et de tisser des liens d'entraide entre ses membres.

M. GRIVEAU André nous indique que suite à la dernière assemblée générale du 05/01/22, il vient de prendre la présidence par intérim de l'association pour une période d'un an, cette décision faisant suite à la disparition du président de l'association M. DAVOINE Rémi qui occupait cette fonction depuis des années.

André est adhérent depuis son arrivée sur la commune en 1972 et accompagné de son camarade Serge GAR-

“ Nous avons besoin de nouveaux adhérents pour perpétuer la mémoire ”

REAU, secrétaire de l'association, ils nous racontent ensemble certains de leurs souvenirs qui ont ponctué leurs années passées en tant qu'appelés sous les drapeaux.

Ils nous confient être également très attachés aux activités organisées par l'association qui leur permettent de garder le contact entre eux, comme les parties de jeux de cartes et de pétanque organisées tous les 15 jours, mais également à tous les moments de commémoration, avec leur présence aux cérémonies communales et intercommunales. C'est d'ailleurs sur ce dernier point qu'ils nous alertent : « Nous avons besoin de trouver de nouveaux adhérents ayant participé à des opérations extérieures par exemple, pour recruter des porte-drapeaux plus jeunes, et ainsi continuer de perpétuer le devoir de mémoire si essentiel pour nos jeunes générations ».

Nous profitons de cet article pour les remercier de leur engagement et persévérance en ce sens. ■



Commémorations

Cérémonies de commémoration de la journée nationale du souvenir victimes de la guerre

Un hommage sera rendu avec un dépôt de gerbe au monument aux morts le **samedi 19 mars** à 11h30 - place du 8 mai 1945.

Un vin d'honneur sera servi à la salle associative.

Cindy BARBE
Adjointe fêtes et cérémonies

Cérémonie commémorative intercommunale du 8 mai 1945

9h15 : Cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts de Guécélard suivi d'un café / brioche à la salle associative.

10h30 : messe en l'église de Parigné-le-Pôlin.

11h30 : cérémonie intercommunale au monument aux morts de Parigné le pôlin, suivi de la cérémonie intercommunale à Parigné-le-Pôlin.



Didier GIRARDOT
Adjoint aux animations communales

La fête de la musique se tiendra samedi 25 juin



Vous êtes musiciens et vous souhaitez partager votre talent sur la scène de Guécélard, inscrivez-vous avec le coupon ci-dessous



Bulletin d'inscription à Fête de la Musique Samedi 25 juin 2022 à partir de 18h30

NOM DU GROUPE : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : ADRESSE MAIL :

INSTRUMENTS JOUÉS :

NOMBRE DE MICROS : NOMBRE DE PERSONNES SUR SCÈNE :

NATURE ET STYLE DE MUSIQUE : NOMBRE DE MORCEAUX JOUÉS :

TEMPS DE PASSAGE ET HORAIRE SOUHAITÉS :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

FORMULAIRE A RETOURNER A LA MAIRIE DE GUÉCÉLARD AVANT LE 24 AVRIL 2022

Informations et réservations

Didier GIRARDOT (Adjoint) : didier.girardot@guecelard.fr / 06 241 705 13
et communication@guecelard.fr / 02 43 47 07 47



Nathalie CORBIN
Coordinatrice du Téléthon

GUÉCÉTHON

Un grand merci aux bénévoles, aux associations, aux organisateurs et aux participants du Guécéthon 2021.

65 personnes étaient présentes au concert du vendredi soir et 78 à la soirée tartiflette le samedi. Malgré le mauvais temps, les diverses activités mises en place ont trouvé leur public. (Randonnée nocturne, cartes et jeux, ballade en moto, jeux XXL, 1^{er} secours avec la croix blanche...)

Malgré la crise sanitaire, Grâce à vous, le Guécéthon 2021 a permis de reverser la somme de 2 831,40 € à l'association AFM Téléthon 72. ■



Guécélard, commune d'ouverture du Téléthon 2022

L'équipe municipale est très heureuse de vous annoncer que l'ouverture du téléthon 2022 se déroulera à Guécélard. Grosse soirée en perspective pour les 20 ans du Guécéthon et les 35 ans du Téléthon.

Vendredi 2 décembre 2022 dans la salle des fêtes à 20h.

L'équipe municipale souhaite associer tous les commerçants et artisans à ce bel évènement. Vous pouvez dès maintenant vous faire connaître si vous souhaitez y participer.

Contrairement aux autres années, aucune autre manifestation ne sera organisée, afin que toutes les associations puissent profiter de ce bon moment de partage.

Le programme de cette soirée vous sera divulgué dans les meilleurs délais.

L'équipe de notre Guécéthon vous invite dès aujourd'hui à bloquer cette date dans vos agendas.

Infos et réservations :

Mme Corbin Nathalie au 06 71 46 56 88 / nathalie.corbin@guecelard.fr

LES TERMITES

La municipalité a été informée de la présence de termites dans plusieurs maisons de la commune.

En partenariat avec les services de la préfecture et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), des zones contaminées ou susceptibles de l'être par les termites ont été délimitées à partir des 3 cas avérés sur la commune, Rue Jacques Brel et Impasse des chênes, sur une zone d'environ 300m autour des foyers.

Ce zonage a été arrêté durant le conseil municipal du 01/02/2022, il sera ensuite validé par arrêté préfectoral.

Le fait de résider dans ces périmètres entraîne des obligations pour les propriétaires et les occupants des maisons concernées :

- Une déclaration en mairie par l'occupant ou à défaut le propriétaire :
 - de la présence avérée de termites (immeuble bâti ou non bâti) dans le mois suivant la constatation.
 - de l'incinération des bois et matériaux contaminés situés dans les zones déclarées termes ou de leur traitement sur place avant transport et dans ce cas, du lieu de stockage des matériaux traités.
- En cas de vente d'un immeuble bâti dans les zones déclarées par un arrêté préfectoral comme étant infestées par les termites ou susceptibles de l'être à court terme :
 - Production d'un état relatif à la présence de termites (diagnostic) établi depuis moins de 6 mois par une personne certifiée par un organisme accrédité par le COFRAC

DIAGNOSTIC TERMITES ET AUTRES INSECTES XYLOPHAGES

L'état relatif à la présence de termites, également appelé diagnostic termes, donne des informations sur la présence ou non d'insectes xylophages (Insectes qui rongent le bois et les matériaux contenant de la cellulose en particulier) dans un logement.

Ces insectes peuvent générer des dégâts en dégradant le bois et ses dérivés utilisés dans la construction. Ils peuvent même occasionner un effondrement.

Ce diagnostic doit être réalisé lorsque le logement est situé dans une zone déclarée concernée par un arrêté préfectoral. Il doit être remis au candidat acquéreur. Le vendeur du logement doit faire réaliser ce diagnostic par un professionnel. ■

Nous invitons les habitants à être vigilants sur l'éventuelle présence de termites dans leurs logements et nous les remercions d'en informer la mairie si tel était le cas. Nous pouvons fournir des informations sur les diagnostics et les traitements à mettre en œuvre.

Un signe pouvant vous alerter : la présence de cordonnets.

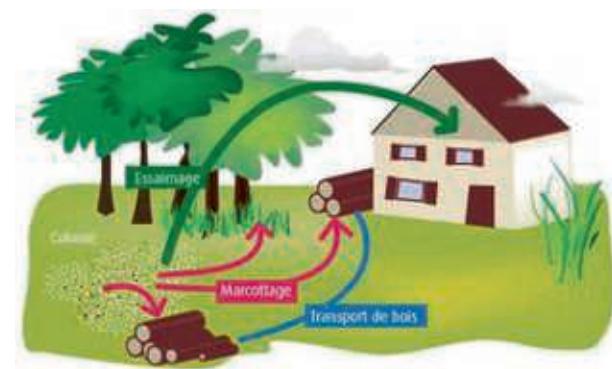


Il est important de pouvoir circonscrire cette nuisance afin d'en limiter la propagation, c'est donc l'affaire de chacun dans l'intérêt de tous. ■

Les termites se propagent naturellement par essaimage une fois par an par l'envol des reproducteurs ailés sexués qui s'accouplent et par scission d'une colonie, appelée marcottage.

La propagation est souvent le fait de l'homme par le transport de bois ou matériaux infestés.

Toutefois pour se développer, le terme doit rencontrer des conditions favorables : la présence de cellulose, l'humidité, la chaleur et l'obscurité. Au besoin, il crée des cordonnets.





UN ARRÊT DE BUS PLUS FONCTIONNEL

L'arrêt de bus situé route des Galopières, en face du terrain Galopières, a subi des améliorations.

Des bateaux ont été installés de façon à permettre au car de pouvoir s'arrêter devant l'abribus et non plus sur la chaussée. La circulation s'en trouve améliorée lors du ramassage scolaire et cela sécurise nos enfants.

Le revêtement a également été refait pour le confort des piétons.

La mise en place de passages piétons s'effectuera dans les mois à venir.



KUZNICKI Nicolas
Adjoint aux travaux

UN CIMETIÈRE PLUS VERT !

Notre cimetière va subir quelques transformations. L'arrêt dans les prochains mois de l'utilisation de produits de traitement (désherbants) nous oblige à repenser son aménagement.

Fini les allées ensablées ou gravillonnées, obligeant un temps important d'entretien !

Une partie du cimetière sera en phase de test cette année pour le passer en engazonnement total. Il s'agit d'un gazon résistant aux fortes chaleurs et poussant dans des sols pauvres, ne nécessitant pas ou très peu d'eau.

Ces aménagements vont dans le sens d'une écologie responsable.



Cimetière de Téloché.



INFOS DIVERSES

1) Les utilisateurs des transports en commun ont pu s'en rendre compte, les abribus situés sur la départementale ont été retirés dans le 2ème semestre de l'année 2021.

Ces abris sont la propriété de la région. Cette action n'est en aucun cas une décision de la municipalité, nous n'en avons d'ailleurs pas été informés.

De nouveaux abribus ont été installés courant février.

2) C'est la période de taille des arbres et des arbustes ! Nos agents techniques sont à pied d'œuvre pour entretenir notre végétation.

3) Lors de l'utilisation de la nacelle, les services techniques ont parcouru la commune pour effectuer le remplacement des lampes usées.

4) Comme chaque année, Guécelard s'est illuminé pendant la période de noël.

5) La réalisation d'une clôture par les agents techniques est en cours routes des Galopières, sécurisant le secteur.



CAMBRIOLAGE

Au début de l'année 2022, les ateliers municipaux ont été une nouvelle fois la cible de cambrioleurs.

Le bilan est, sans aucune mesure, comparable à celui de l'année dernière.

Les travaux entrepris au cours de l'année passée ont porté leurs fruits. L'installation d'un système de télé-surveillance efficace a permis aux forces de l'ordre d'intervenir très rapidement. La pose de clôtures béton entourant les ateliers également.

OBLIGATIONS D'ENTRETIEN DES OUVRAGES ET PLANTATIONS À LA CHARGE DES RIVERAINS

Dans le cadre de sa compétence Voirie hors agglomération, la Communauté de communes du Val de Sarthe assure le curage des fossés et le débroussaillage des talus. Afin d'éviter tout endommagement des sorties de conduite en fossé (eaux pluviales et assainissement non collectif), les riverains sont tenus de protéger et de maintenir visible leurs installations (exemple : marquage, dégagement et ou mise en place des protections).

En effet, lors des opérations menées par la Communauté de communes, les canalisations sortant des propriétés privées peuvent être endommagées. Lorsqu'elles ne sont pas visibles, leur remise en état ne peut être prise en charge par la Communauté de communes.

De même pour pouvoir maintenir le libre écoulement des eaux de fossés, il est rappelé que l'entretien des aqueducs d'accès aux parcelles (buses d'entrées) sont également à la charge des riverains (nettoyage et réparation).

Enfin, les riverains doivent aussi entretenir leur végétation (haies et arbres) implantée sur le domaine privé, afin que celle-ci ne dépasse pas sur le domaine public. ■

PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLU

Le conseil municipal de Guécélard a prescrit la révision du plan local d'urbanisme (PLU) le 30 janvier 2019. Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été présenté au conseil municipal du 07/12/2021.

La politique retenue en matière d'aménagement et d'urbanisme se traduit ainsi au travers de 4 grandes orientations :

1. Tendre vers un développement maîtrisé de l'urbanisation
2. Conforter et améliorer le cadre de vie de GUÉCÉLARD
3. Maintenir la diversité économique
4. Préserver le patrimoine naturel et paysager

Les personnes intéressées sont invitées à participer à la première réunion publique concernant la présentation de ce document.

Une première réunion publique sur le PLU a eu lieu le vendredi 4 mars à 20h00 à la salle des fêtes.

L'aménagement de la ville concerne toutes les personnes qui y résident ou y travaillent, cette réunion publique a donc pour objectif de présenter l'avancée du dossier et d'associer la population à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Véritable projet de ville, le PLU permettra d'organiser le développement de la commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, prescriptions architecturales. Il permettra également de prendre en compte les enjeux environnementaux et de développement durable et de tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements.

Le cabinet d'études ATELIER D'YS fera une présentation du projet puis répondra à vos interrogations. ■

Prochaine réunion publique : Vendredi 13 mai - Salle des fêtes à 20h00



Rémy FROGER
Conseiller délégué
en charge de l'urbanisme

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes sont en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir) sous forme électronique. Celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Les objectifs de ce déploiement sont de pouvoir répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action Publique 2022, conformément au dispositif de SVE (Saisine par Voie Electronique).

Les bénéfices sont multiples, tant pour le demandeur que pour l'administration : gain de temps, possibilité de déposer à tout moment, transparence, économies sur les envois postaux et la reprographie, traçabilité ou encore amélioration de la coordination entre les services.



Aussi, il vous est maintenant possible de déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme sur la plateforme EPermis (<https://www.e-permis.fr/>).

Vous aurez toujours la possibilité, si vous le souhaitez, de déposer vos demandes au format papier.

Pour toute question au sujet de la dématérialisation, rendez-vous sur service-public.fr, qui propose un accompagnement au dépôt de dossier. Le service urbanisme de la commune se tient également à votre disposition pour tout renseignement au 02 43 47 07 47, ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@guecelard.fr ■



La fibre arrive chez vous !

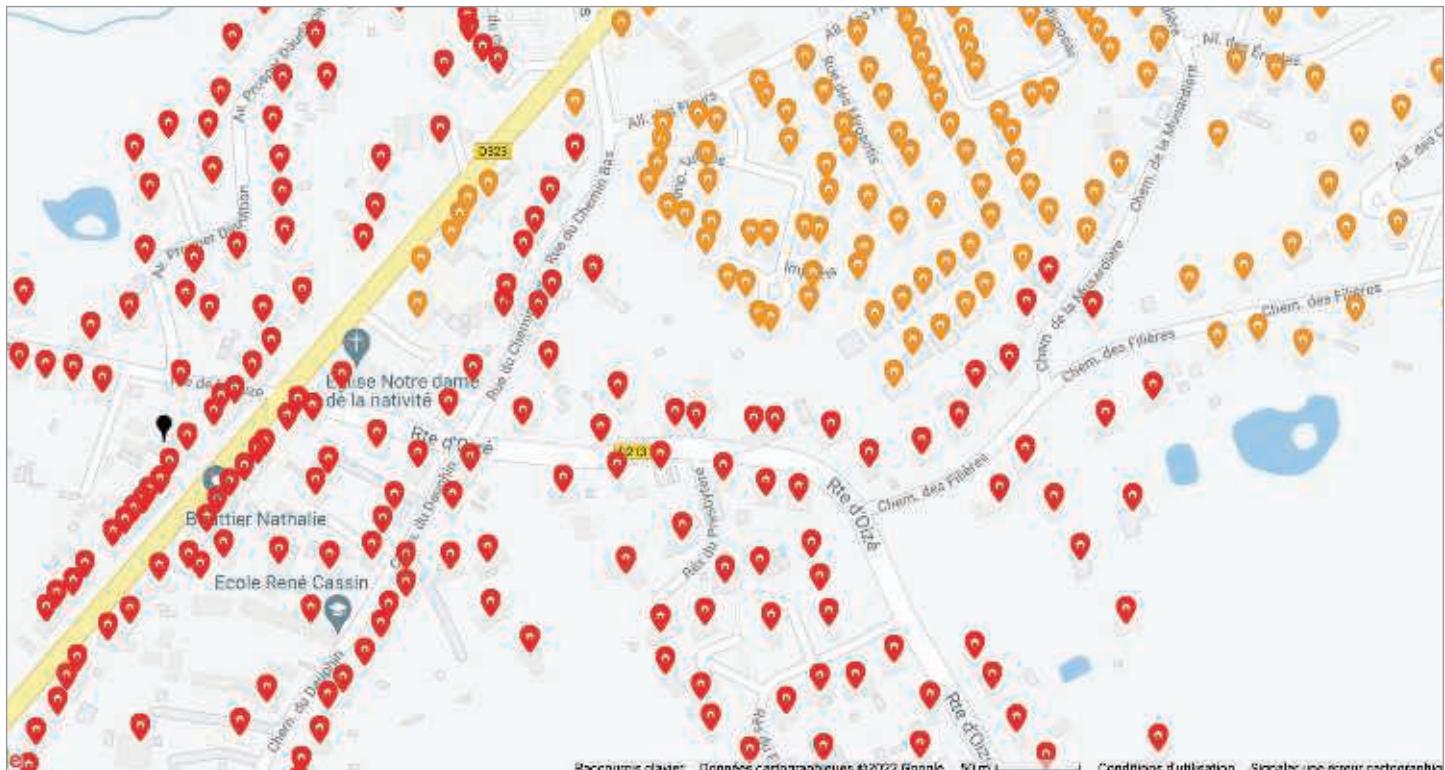
Nous avons pris des renseignements auprès de l'opérateur d'infrastructure en charge du déploiement de la fibre sur notre commune.

La réception de leurs travaux est en cours et ils nous annoncent que la commercialisation pour permettre aux habitants de se raccorder à leurs opérateurs internet pourra avoir lieu à partir de mi-Juin.

Nous constatons d'ailleurs que la carte présente sur le site <https://lafibrearrivechezvous.fr/je-teste-l-eligibilite-de-mon-adresse> a changé sur certains secteurs de notre commune avec les pastilles passant à l'état « L'adresse sera très bientôt éligible ! »

C'est une très bonne nouvelle pour beaucoup d'entre nous qui l'attendons avec impatience.

N'hésitez donc pas à consulter ce site pour obtenir plus de renseignements. 



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Cette pollution réduit notre espérance de vie.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

Les collectivités ont un rôle important à jouer en communiquant auprès de leurs concitoyens et en veillant à l'application de cette interdiction, mais aussi en facilitant la bonne élimination de leurs déchets verts. La compétence de salubrité publique relève du pouvoir de police du maire. Les règles de brûlage sont précisées au règlement sanitaire départemental. ■



“
Venez construire
avec nous le
programme de
cette journée
”

Souad EL IRARI
Adjointe à l'environnement

LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 18 juin

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, convivial, familial et engagé. Nous invitons les personnes intéressées à se manifester auprès de l'accueil de la mairie pour que nous puissions les recontacter et établir le programme des activités. ■

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

Mise à jour 2021

UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ



LE SAVIEZ-VOUS ?
Le code de l'environnement interdit le brûlage des déchets végétaux à l'air libre depuis l'article L441-251 depuis le 1er juillet 2004.
La vente d'incinérateurs de jardins est également interdite.

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
tonte de gazon,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchetterie

Pour en savoir plus : www.paysdeloire.developpement-durable.gouv.fr

*Le mulching est une technique de tonte ou de coupe des feuilles mortes sur place.





Docteur Geneviève Poiré mis à l'honneur



Souad EL IRARI
Adjointe aux affaires sociales et sociétales

Lors de ces deux derniers jours d'activité, Docteur Geneviève POIRE a été suivie par une équipe de France 2 et un reportage lui a été consacré dans le journal de 20h. L'information a ensuite été relayée par France Info et France 3. Une belle couverture médiatique pour mettre en lumière la problématique des déserts médicaux en plus de souligner la carence de médecins dans notre commune.

Lors de ce dernier jour très émouvant, la Municipalité a offert un bouquet de 33 roses, une par année d'exercice. 33 ans pendant lesquelles elle a suivi avec dévotion les guécelardais et les habitants des communes avoisinantes

Une retraite hautement méritée pour Mme POIRE qui participe activement à la recherche de médecin. A chaque sollicitation, elle est présente et ne cesse de répéter sa volonté d'accompagner de nouveaux arrivants. Elle nous épingle et devient un interlocuteur incontournable.

Beaucoup de patients ont tenu à remercier Nathalie Vivet, sa secrétaire pour sa dévotion, son écoute et sa disponibilité. Elle a eu à cœur de vous d'exercer son métier dans la discréetion et l'adaptabilité. Toujours conciliante et investie, elle quitte notre commune et s'envole vers un nouvel horizon professionnel.



De gauche à droite : Cindy BARBE, Geneviève POIRÉ, Souad EL IRARI, Alain VIOT



Nous nous engageons également en adhérant à l'association des citoyens contre les déserts médicaux. Nous sommes en lien constant avec Laure ATRHU (à gauche sur la photo ci-dessus), Vice présidente et rhumatologue au Mans. C'est un combat difficile. Pas une semaine sans un article, un reportage qui réclame notre droit à la santé et dénonce l'inertie de l'Etat.

Nous représentons aussi les intérêts de la commune auprès du VAL DE Sarthe, détenteur de la compétence santé et qui prône l'idée de projet de santé du territoire.

Pour finir, nous activons les réseaux personnels et professionnels. A ce jour, les recherches ne sont pas abouties mais nous continuons ensemble à croire en des lendemains meilleurs.

Soulignons le travail des professionnels de santé de la commune qui œuvrent pour accompagner, à leur niveau de possibilité, les habitants dans un contexte pandémique aggravé. ■

DU NOUVEAU POUR VOUS PERMETTRE UN ACCÈS AUX SOINS À GUÉCÉLARD

**La pharmacie s'équipera prochainement
d'une cabine de téléconsultation.**

Vous pourrez ainsi consulter un généraliste en moins de 15 minutes et également des spécialistes tels que (un dermatologue, un cardiologue, un gastro entérologue, un pédiatre, une sage femme...). Le service sera disponible à compter de fin mars. L'ensemble de l'équipe est particulièrement heureuse et motivée et se tiendra à disposition pour vous accompagner dans l'utilisation de cette nouvelle technologie. Mme VAULEE, la pharmacienne. ■



MUTUELLE DE SANTÉ COMMUNALE ET DÉPENDANCE COMMUNALE

Depuis plusieurs années, la municipalité conventionne avec la compagnie AXA pour vous permettre d'accéder à une mutuelle de santé communale et un contrat de dépendance communale à tarif préférentiel.

Votre interlocuteur est :

Aurélie Blanchard, Responsable clientèle avec Mandataire d'assurance.

Vous pouvez la contacter au 06.47.73.24.96 ou via internet en utilisant les liens suivants:

aurelie.blanchard@axa.fr

<https://connect.axa.fr/#/>

<https://www.facebook.com/AurelieB.AXA.EpargneProtection>

Ces contrats sont accessibles à toutes et tous alors n'hésitez pas à comparer avec vos contrats actuels. Les devis sont gratuits. Vous trouverez très prochainement des flyers chez vos commerçants ou à la mairie. ■



Vaccination COVID-19

Centres de vaccination pour les enfants de 5 à 11 ans :

- Centre départemental au parc Manceau
- Centre de Sillé-le-Guillaume
- Centre de Sablé-sur-Sarthe
- Centre de Mamers
- Centre de Montval-sur-Loir
- Centre de la Flèche

Rappel

La Pharmacie Daudibon vaccine sur rendez-vous uniquement au 02 43 87 11 01.

La dose de rappel du vaccin est ouverte pour tous les 12 - 17 ans depuis lundi 24 janvier.





Nathalie CORBIN
Adjointe à la vie éducative



Le Covid-19 déclaré en janvier dans notre école Renée Cassin a occasionné 5 fermetures de classes.

Il y a eu des moments très difficiles pour les parents d'élèves, l'ensemble des agents municipaux et les enseignants qui ont réussi à s'adapter quotidiennement aux changements à effectuer.

Les animateurs du périscolaire et les agents du restaurant scolaire ont réussi à limiter le gaspillage alimentaire. ■

RAPPEL FACTURATION APS, MERCREDIS LOISIR ET RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, et depuis la fermeture définitive de la trésorerie de la Suze, la commune de Guécélard dépend de la trésorerie de Sablé sur Sarthe. Les factures proforma sur le portail famille sont déposées après facturation à titre indicatif uniquement, il faut attendre la réception papier de l'avis des sommes à payer pour régler (compter 3 semaines). Si vous n'êtes pas en prélèvements, vous avez 30 jours à réception de la facture pour la régler soit en ligne, dans un bureau de tabac habilité ou par chèque avec le coupon. ■

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE RENTRÉE 2022/2023

Pour les enfants nés en 2019 et pour les nouveaux arrivants sur la commune

Pré-inscription de votre enfant à la mairie avec le carnet de santé, le livret de famille et un justificatif de domicile. Sur rendez-vous avant le 17 mars : communication@guecelard.fr - 02 43 47 07 47

Puis rendez-vous à l'école les jeudis 17, 24 et 31 mars ainsi que les vendredis 18, 25 mars et 1^{er} avril de 8h30 à 16h30 (sans rendez-vous).



La grève des enseignants a été très suivie. 10 enfants étaient présents au service minimum obligatoire.



**Exposition
La grande lessive**





Un grand bravo et merci pour la collecte nationale alimentaire 2021

Vous avez été d'une grande générosité. Alors que les indicateurs de la collecte alimentaire en Sarthe indiquent une baisse généralisée des dons, à Guécélard, le constat est tout autre.

Vous avez donné plus que l'an passé soit 297 kg en 2021 contre 239 kg en 2020 soit plus de 24% de récolte.

Aussi, le poids des denrées ne suffit pas à saluer la performance. Vous avez été nombreux à donner des objets

ou denrées plus onéreux mais plus léger (dentifrice, brosse à dents...) que le traditionnel et nécessaire paquet de pâtes. Beaucoup nous ont questionné sur leur besoin nous invitant quelques fois à choisir à votre place, soucieux de donner utilement. Cet engagement en faveur des strictes bénéficiaires du CCAS de Guécélard nous a permis ensemble : bénévoles, élus, équipe du CARREFOUR EXPRESS, les donateurs d'agir localement avec la satisfaction de l'acte accompli. ■

Nouveau au Secours Populaire de Guécélard

Depuis le mois de janvier, le Secours Populaire de Guécélard vous propose « les braderies du mercredi »

Elles ont lieu le dernier mercredi de chaque mois de 10h à 12h et de 15h à 17h.

A chaque mois sa thématique ; Par exemple, en janvier on a pu y trouver un grand choix de bonnets, écharpes, gants...à 0.50 € pièce (homme, femme, enfants), mais aussi des jeux, jouets et peluches.

Elles contribuent à déstocker et faire de la place aux arrivages quotidiens en magasin.

Ouvertes à tout public, tout comme la boutique 6 place du Gué, elles sont l'occasion pour toutes et tous de se faire plaisir à des tout petits prix tout en soutenant l'action du Secours Populaire Français en faveur des plus démunis.

N'hésitez pas, venez-y nombreux, parlez-en autour de vous et notez d'ores et déjà les prochaines dates dans vos agendas :



- | | |
|------------------------------|--|
| • mercredi 30 mars 2022 | sacs, trousse, pochons |
| • mercredi 27 avril 2022 | literie enfant (draps, tours de lit, gigoteuses) |
| • mercredi 25 mai 2022 | chaussons, chaussures, bottes... |
| • mercredi 29 juin 2022 | maillots de bain, articles de plage |
| • mercredi 27 juillet 2022 | jupes |
| • mercredi 31 août 2022 | sport |
| • mercredi 28 septembre 2022 | tableaux, déco |
| • mercredi 26 octobre 2022 | jeans |
| • mercredi 30 novembre 2022 | puzzles |
| • mercredi 28 décembre 2022 | lingerie (slips, chaussettes, soutiens-gorge...) |

Avec chaque fois une vente « surprise » en plus du thème retenu. ■



USG Football

Jeunes et Seniors

2022 Report des deux premiers matches de janvier dû à la multiplication des contaminations au Covid-19.

Guécé Solidaire avec le Téléthon

En décembre, avec nos partenaires commerçants dans l'alimentation : Au Gué Moulin, Carrefour Express, le bon traiteur, Rosy lapin. L'USG a proposé des plats à emporter au choix : Marmite Sarthoise ou Tartiflette avec un dessert. 2000 flyers réalisés par ProGkom (également partenaire de l'USG) ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Guécélard.

Avec l'autorisation de la Mairie, un bar-num a été monté le vendredi soir place du Gué. Un beau succès, 434 repas distribués entre 9h30 et 16h00 le samedi 4 décembre, en respectant les gestes barrières.

Des crêpes ont également été confectionnées par les dirigeantes du club, la dégustation était au rendez-vous.

Merci à tous pour votre solidarité, et merci à tous les bénévoles du club pour l'organisation de cette journée. Grâce à vos dons 456€ ont été versés au profit du Téléthon.

Nouveau : Loto en ligne et en visio sur GOTOMEETING

Infos et inscriptions sur la page Facebook : Jean-Marie animations.

Dates prévues en 2022 pour l'USG : 25 mars, 5 septembre, 7 octobre, 5 décembre, 9 décembre.

Pour tous renseignements complémentaires : Jean-Marie Tél 06 70 47 84 90

Bénévolat

Le 19 décembre 2021 au Welcome de l'ACO dans l'enceinte des 24h, Albert Touzé a reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, en présence de dirigeants et du Maire Alain Viot.



Arrivé au club en 1991 Albert c'est bien investi au club :

4 ans trésorier à la commission loisirs. 11 ans trésorier du club. 8 ans commission loisirs dont 4 ans responsable. Responsable du planning réservation

des salles. Participation aux travaux au stade et toujours présent pour aide aux tournois.

Après ces 30 années Albert (surnommé Bébert) prends un peu de recul, mais le club te dit merci pour ton investissement et t'adresse toutes ses félicitations, sachant que tu restes un fidèle supporter de l'USG, en venant encourager les jeunes le week-end.

Stage de Pâques

L'USG organise du mardi 12 au vendredi 15 Avril, première semaine des vacances scolaires un stage pour les licenciés et non licenciés, filles et garçons de U7 à U15. Renseignements : Mickaël Joury 06 28 71 05 38 - Benjamin Dézécot 06 45 20 72 96

ARBITRAGE

Etre Arbitre, Pourquoi pas moi ? Que dois-je faire ?

Renseignement pôle arbitrage :

Jacky Lecomte Tél : **06 27 61 09 26**
E-mail : jackylecomte@orange.fr

Contact

Secrétariat :
02 43 87 91 01

E-mail :
usguecelard.foot@wanadoo.fr
Site internet :
usguecelard.fr



Guécélard Basket-Ball Club

Comme chaque année, le Père Noël est passé distribuer des chocolats à l'école de Minibasket du GBBC. Merci beaucoup à lui !



Les équipes portées par le GBBC et le CYB au sein de la CTC Val de Sarthe ont terminé leur première phase de championnat avec de très bons résultats. Six équipes se maintiennent : U13G1, U13F1, U15G1, U15F3, U18F1 et SG1.

Quatre équipes obtiennent la montée : U13F2, U15F2, U15F1 et SF2.

Les U15F1 évoluent désormais en championnat régional.

Les jeunes peuvent compter sur leurs équipes seniors pour donner l'exemple. Les garçons visent le haut de tableau en championnat départemental 2 et les filles se lancent à l'assaut du cham-



pionnat pré-régional, poule excellence, avec un objectif de montée. Elles joueront également les quarts de finale de la coupe Sarthe. Bonne chance à tous !

Côté MiniBasket, les U7, U9 et U11 garçons et filles ont foulé les parquets à plusieurs reprises lors des rassemblements et matchs. Chacun a pu montrer tous ses talents, et ce n'est que le début !

Le club organisera prochainement son rassemblement Baby Basket pour les jeunes de moins de 7 ans. La date sera définie dès que les conditions sanitaires se seront améliorées.



La soirée dansante du club aura lieu le samedi 2 avril à la salle des fêtes de Guécélard. Renseignements et inscriptions au 06.72.35.66.28.

Venez nombreux encourager nos équipes au gymnase les samedis et dimanches après-midi. Vous trouverez le programme du week-end et bien d'autres informations sur notre page Facebook Guécélard Basket et notre site internet guecelardbbc.com.



Contact :
contact@guecelardbbc.com

Générations Mouvement

Mme Bâ présidente de Générations Mouvement a reporté à une date ultérieure l'assemblée générale qui devait avoir lieu le mercredi 26 Janvier (report fin février). Le repas de Noël a été supprimé

Ces reports ou ces annulations sont bien sûr du à la crise sanitaire actuelle

En attendant, seule l'activité des cartes et jeux ainsi que les jeux de boules sont conservés.

Une petite vingtaine d'aînés viennent jouer à la petite salle des fêtes en respectant le port du masque et les gestes barrières



Programme des activités des mois de Mars et Avril 2022

- **9 Mars** : Cartes et jeux
- **16 Mars** : Jeux de boules
- **23 Mars** : Cartes et jeux Inscription et encaissement pour le repas de printemps du 29 Avril
- **13 Avril** : Cartes et jeux Inscription et encaissement pour le repas de printemps du 29 Avril
- **20 Avril** : Jeux de boules
- **27 Avril** : Cartes et jeux
- **29 Avril** : Repas de printemps

En espérant que les activités et le repas de printemps aient bien lieu pour pouvoir retrouver notre cordialité avec nos adhérents

New'Stalgia



Après deux années de repos forcé, le New'stalgia American Cars est heureux de vous annoncer le retour des "New'stalgia Days" les 6,7 et 8 mai 2022, grand meeting de voitures américaines et dérivés qui se tiendra comme lors de ses dernières éditions sur le terrain de la Foire aux Chiens. Concerts, boutiques, cinéma en plein air, animations, restauration, beaucoup de chromes et de belles carrosseries et comme depuis toujours accès totalement gratuit pour grands et petits. Le rêve américain à votre porte.

See You soon ...

Comité des Fêtes

- **24 avril : Concert Eglise**
- **5 juin : Bric à Broc**
06 84 13 45 12
Réservez aux particuliers.
Inscription en ligne sans surcoût

**Renseignements
complémentaires et
actualisés en temps réel sur
<https://guecelardenfetes.com> !**

État-civil

NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents de :

Connors GRAUPNER, né le 10 septembre 2021
Callie BERGEOT, née le 21 septembre 2021
Arthur BOULLEAUX, né le 5 octobre 2021
Nélia DOS SANTOS CHAVES, née le 5 octobre 2021
Ezio THEUREAU, né le 8 octobre 2021
Camille GRIMAUT, né le 11 octobre 2021
Lya BEAUMONT, née le 12 octobre 2021
Enoha TETUAAPUA né le 16 octobre 2021
Ethan DAVOUDET, né le 8 novembre 2021
Liam CORDIER né le 12 novembre 2021



DÉCÈS

Sincères condoléances aux proches de :

Bernard DAGONEAU,
décédé le 04 mai 2021
Jacqueline BOULAY,
décédée le 10 août 2021
Rémy DAVOINE,
décédé le 30 octobre 2021
Bernard AVIGNON,
décédé le 1^{er} décembre 2021
Henri GEORGE,
décédé le 7 janvier 2022



MARIAGES

Erratum dans le précédent bulletin.

La légende de la photo aurait dû être :

Mariage de M et Mme SIMON,

Le 28 aout 2021.

Félicitations aux mariés !



*Naissance, Pacse, mariage, baptême, décès sur Guécélard, nouveau commerce, nouveaux habitants... nous avons besoin de votre consentement pour publier cette information dans notre bulletin.
Vous souhaitez une parution
contactez la mairie 02 43 47 07 47
ou communication@guecelard.fr*

TRIBUNE DE LISTE

Majorité municipale

Avancer ensemble, c'est possible ?

La majorité municipale a à cœur de répondre au mieux aux attentes des Guécélardais(es), dans la limite des possibilités financières et des ressources, tant matérielles qu'humaines.

Toutes nos actions sont dévolues à cet objectif : améliorer votre quotidien, maintenir l'attractivité et le dynamisme de notre territoire.

Malgré notre volonté de travailler avec l'ensemble des élus de manière collective, nous nous heurtons en conseil municipal aux pratiques politiciennes de l'opposition.

Sous couvert du droit à la transparence, que nous partageons, ceux-ci usent de stratagèmes lors des conseils et en dehors, pour engorger les services, les élus en les abreuvant de questions, alors qu'elles devraient être traitées en commission ou qu'elles n'ont pas de réelle plus-value pour la compréhension des dossiers.

Nous dénonçons ces procédés et la communication tous azimuts d'informations inexactes ou déformées, qui ne peuvent qu'attiser les rancœurs, les frustrations, et salir l'action municipale.

Nous préférons, pour notre part, continuer le travail de fond sur les dossiers et répondre aux problématiques concrètes de nos administrés par notre travail quotidien. Malgré quelques avancées en commissions, nous attendons encore les élus de l'opposition sur ce terrain-là...

Nos élus sont à votre service pour vous représenter et vous accompagner.

Opposition municipale

Pas d'article

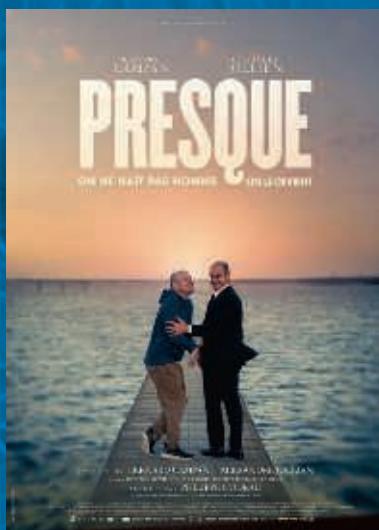
Agenda

Retrouvez toute l'actualité de Guécelard sur Intramuros, le site www.guecelard.mairie72.fr et notre page Facebook

MARS

Dimanche 13 Mars - 16h00

Cinéma



Salle des fêtes de Guécelard

Jeudi 16 Mars - 16h45

Ludothèque
Salle associative
Organisé par Récréajeux

Samedi 19 Mars - 11h30

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
Monument aux morts
Organisé par la Mairie



Mardi 29 Mars - 20h30

Conseil Municipal
Salle du conseil

AVRIL

Samedi 2 avril

Soirée dansante du club de basket
Salle des fêtes de Guécelard.
Renseignements et inscriptions :
06 72 35 66 28

Jeudi 7 avril - 16h45

Ludothèque
Salle associative
Organisé par Récréajeux

Dimanche 10 avril

1^{er} tour des élections présidentielles

Dimanche 24 avril

2^{ème} tour des élections présidentielles



Vendredi 29 avril - 15h30 à 19h15

Collecte de sang
Salle polyvalente de Cérans-Foulletourte

Pour en savoir plus,
téléchargez intramuros



MAI

Vendredi 6 mai - 22h

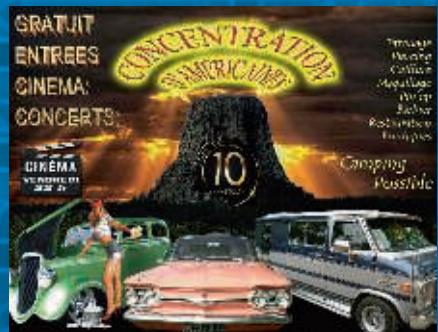
Cinéma Plein air



Dans le cadre du Meeting
Terrain route des Galopières

Vendredi 6 au dimanche 8 mai

New'stalgia day's, meeting de voitures américaines & concerts
Terrain route des Galopières



Dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative
Monument aux morts
Organisé par la Mairie

Vendredi 13 mai - 20h

Réunion publique - PLU
Salle des fêtes
Organisé par la Mairie

Jeudi 19 mai - 16h45

Ludothèque
Salle associative
Organisé par Récréajeux

Mardi 10 mai - 20h30

Conseil Municipal
Salle du conseil